

## Un panier connecté mixte pour les offrandes

La société Actoll, spécialisée dans le télépaiement dans les domaines des transports et du péage autoroutier, propose à la location ou à la vente des paniers connecté et de borne de dons.

Le panier en osier mixte permet aux paroissiens de faire leur don lors de l'offrande avec des espèces ou avec leur moyen de paiement sans contact (carte, téléphone, montre...).

### Des avantages

#### Pour les paroissiens :

- Proposer une formule de dons numériques, pour ceux qui n'ont plus d'espèces ou de chéquier sur eux,
- opter pour la carte bancaire, pour des raisons sanitaires et pratiques.

#### Pour le trésorier. e

- Une gestion simplifiée : moins d'espèces à compter et déposer en banque
- Une traçabilité des dons avec un rapport envoyé chaque mois (détail des montants, suivi des dons semaine après semaine, détail des montants récoltés chaque culte),

**Ces offrandes sont à considérer à ce jour comme des offrandes non nominatives, donc sans reçu fiscal. Ce panier fonctionne sur le réseau 3 G sur tous les opérateurs soit 99 % de couverture en France.**



### Une utilisation simple et rapide

1. **Choisir le montant** de l'offrande sur l'écran du smartphone.
2. **Présenter la carte** devant le lecteur sans contact. La transaction est réalisée sur un lecteur sans contact bancaire sécurisé. La chaîne monétique ACTOLL permet le traitement de la transaction du panier jusqu'à la banque. **L'opération est réalisée en quelques secondes.**

### Une solution 100 % française

Le panier d'offrandes a été conçu et est intégralement réalisé en France :

- Panier en osier de la Coopérative Vannerie de Villaines (Indre-et-Loire)
- Design électronique à Villard-Bonnot (Isère)
- Assemblage des composants Lescheraines (Savoie)

## Modalités de location

- **Location mensuelle du panier : 12 € TTC.**

- **Frais de banque**

Pour le service de collecte des paiements intégrant la remise des sommes perçues sur le compte de chaque paroisse. ACTOLL préleva la première année des frais bancaires de 5,00 % TTC. Ce taux est susceptible de baisser en fonction du volume collecté à 4.35 % si l'association cultuelle détient un compte au Crédit Mutuel.

- **Reversement**

Le décompte et le versement sont mensuels sur le compte bancaire désigné.

- **Commande**

Chaque paroisse doit renvoyer le bon de commande complété,  
soit par courrier Service communication de l'EPUDF, 47 rue de Clichy 75009 Paris  
soit par mail : communication @eglise-protestante-unie.fr

- **Livraison**

De 1 à 2 mois après la commande. Veiller à ce que l'adresse de livraison soit celle du trésorier de préférence et non celle de l'Église où souvent il n'y a personne pour réceptionner le colis.